

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE



Commune : Gray	Ecole : Moïse Lévy
Date : mardi 10/11/2020	Horaire : 17h30 (en visioconférence)
Présents :	
Enseignant(e)s : Mme Bouthiaux, Mme Fournet, Mme Daval, Mme Pidoux, Mme Gamet, Mme Pesenti, M. Mattler, Mme Lemercier...	
AESH : Mme Billet, Mme Stimac, Mme Bocquin...	
IEN : Mme Ferrand	
RASED : Mme Viegas	
Représentant de la mairie/élu : Mme Miallet	
Représentants de parents : M. Kayag, M. Karasevych, Mme Gautrot, Mme Goriot	
Invités (associations, services médicaux,...) :	
Absent(s) :	
Absent(s) excusé(s) : Mme Camburet, Mme Cetiner, Mme Marion, Mme Baran, Mme Bourbon, Mme Marquez, Mme Menestret, M. Laurençot.	

Ordre du jour :

1. Présentation de l'équipe pédagogique
2. Résultat des élections des représentants de parents d'élèves : rôle des représentants
3. Bilan de la rentrée et organisation de l'année scolaire
4. Le REP Romé de l'Isle : présentation, projets et actions
5. Projets pour l'année en cours (école et classes)
6. Point sur les travaux et la sécurité à l'école
7. Questions diverses

1. Présentation de l'équipe pédagogique

	CP	CP	ULIS	CE1-CE2	CE2	CM1	CM2
Titulaire	Mme D. Bouthiaux	Mme G. Fournet	Mme C. Marion	Mme J. Daval	Mme M. Pidoux	M. V. Mattler	Mme E. Gamet
complément		Mme Henriques (jeudi-vendredi) Remplacée par M. G. Charpentier			Mme Pesenti (le jeudi)	Mme C. Lemercier (jeudi / vendredi)	
AESH			Mme N.	Mme C. Baran	Mme Pépin		Mme A.

			Bourbon Mme L. Billet	Mme M. Grandperrin	Mme Lavoye		Stimac Mme S. Bocquin
--	--	--	--------------------------	-----------------------	------------	--	-----------------------------

- **CP dédoublé** : Depuis la rentrée, l'école située dans un Réseau d'Education Prioritaire, bénéficie à nouveau du dispositif de classe dédoublé sur le CP. Les élèves sont au maximum 12 dans la classe (pour nous 8 et 9).

La classe de CE1 cette année, n'est pas dédoublée en raison de l'effectif très réduit des CE1 (10). Nous avons d'ailleurs fait le choix, en accord avec l'IEN, de faire une classe à double niveau CE1-CE2 pour alléger la cohorte de CE2, plus nombreuse en effectif et en élèves à besoins particuliers.

L'objectif est de garantir à chaque élève l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui. La taille de la classe n'est pas le seul gage de réussite. L'expertise des enseignants et l'utilisation de méthodes pédagogiques nouvelles permettront de les atteindre. Les premiers retours de professeurs de classes dédoublées au niveau national sont positifs : meilleure qualité de compréhension et de raisonnement des élèves, meilleure identification des besoins (d'où les évaluations nationales), meilleure dynamique de classe (beaucoup de travail en groupe, de coopération).

Merci à la mairie qui a accepté notre demande de "budget spécifique" pour l'achat de fichiers de mathématiques et de matériel pédagogique (environ 300€, versés en septembre).

[Petite intervention des collègues de CP sur la méthode].

- **AESHi et Co** = Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap **individuelle** ou **collective**. 9 élèves bénéficient d'un aide individualisée en classe (2 élèves au CE1, 2 élèves au CE2, 4 élèves au CM2, 1 dans le dispositif ULis).

Pour mémoire, le dispositif ULIS école est aussi épaulé par une AESH collective (Mme Bourbon).

2 nouvelles AESH ont intégré l'équipe cette année : Mme Lavoye et Mme Pépin. Bienvenue à elles.

- **Rased** : Mme Viegas (enseignante spécialisée) et Mme Camburet (psychologue de l'Education Nationale).

Présentation de sa composition, de leurs missions et de leur secteur d'intervention. Prise de parole Rased : de Mme Viegas.

Mme Camburet, vous prie d'excuser son absence, car elle est en réunion à Pesmes.

Le rased remercie chaleureusement la municipalité de Gray pour avoir attribué le même budget de fonctionnement malgré le désengagement brutal et inattendu du Conseil départemental

Le psyEN contribue à la réussite scolaire de tous les élèves et à la lutte contre les effets des inégalités

Il intervient dans le respect des fondements déontologiques et éthiques à tous les niveaux de la scolarité du 1er degré. Il mobilise ses compétences au service des enfants pour leur développement psychologique, cognitif, social et leur bien-être. Il concourt au repérage et à l'analyse des difficultés d'apprentissage des élèves et apporte un éclairage particulier permettant prise en charge, suivi et résolution.

Il participe :

-à la scolarisation des enfants en grande difficulté, en situation de handicap, en risque de désinvestissement, de décrochage ou des élèves présentant des signes de souffrance psychique,

-au travail du réseau (RASED),

-à la présentation des orientations (classes spécialisées, établissements...),

-à l'élaboration et la mise en place de dispositifs de prévention (harcèlement, violence, climat scolaire, ...), d'inclusion, d'aide et de remédiation

-à l'élaboration et à la réalisation des projets des écoles.

Il agit en direction :

-des enfants (entretiens, bilans, suivis psychologiques...)

-des équipes pédagogiques (entretiens, écoute, échanges, analyse, élaborations de projets ou d'actions...)

-des familles (entretiens, sensibilisation, ...)

Il collabore avec les services extérieurs

Intervention dans plusieurs écoles du secteur de Gray. Travail avec des enfants rencontrant des difficultés dans le domaine scolaire : adaptation, apprentissages... L'idée est de pouvoir collaborer avec les enseignants, les familles, les partenaires de soin pour permettre aux enfants de se sentir mieux à l'école et que le plus d'enfants possible puisse progresser dans leurs apprentissages.

- **Mission de service civique** : Nina Legrand, depuis début octobre est avec nous à l'école. Une jeune femme qui souhaite apporter son contribution à la mission d'éducation de l'école. Elle sera avec nous jusqu'en juin et s'est déjà rendue indispensable à l'équipe à aux élèves. Merci et bravo à elle.

- **Enseignant d'UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)** qui intervient dans notre école : M. David Paguet affecté sur la classe UPEAA de l'école Edmond Bour intervient les lundi et jeudi après midi auprès des élèves allophones nouvellement arrivés. Un atelier en petit groupe afin de travailler l'acquisition de vocabulaire en langue française est proposé : 5 élèves sont concernés pour l'instant. L'atelier à lieu en salle 10 à l'étage (1x1h30 et 1x1h).

- **Enseignantes référentes** pour les élèves bénéficiaires d'un PPS auprès de la MDPH (20 élèves: 13 ULIS et 7 hors ULIS) : Mme Maurice-Chemin et Mme Humbert (en remplacement de Mme Gorski).

- **Médecin scolaire** : Mme Guillaume (santé scolaire et protection de l'enfance), Mme Lauren Jarlaud (infirmière remplaçante du collège Romé) qui est mise à disposition sur 20% de son temps de travail pour les écoles du secteur de recrutement du Collège. Elle sera amenée à travailler avec l'école cette année (visite médicale et projet avec les enseignants). Elle interviendra ce jeudi dans chaque classe pour initier les élèves au port du masque.

- **Inspectrice de l'Éducation Nationale** (IEN) qui dirige la circonscription de Gray : Mme G. Ferrand.

- **les maîtres d'EILE (Enseignement International de Langue Etrangère)** : Mme El Mesbahi (cours d'arabe) et M. Akinci (cours de turc). Pour l'instant, les cours d'EILE en langue turque et arabe sont suspendus en raison du contexte sanitaire. Nous vous tiendrons informés sur l'évolution de la situation.

- **les agents d'entretien de l'école** : Laurence et Patrick, présents sur les temps scolaires (mais pas que).

- **décharge de direction** : cette année, ¼ de décharge sur la fonction de direction (le mardi). Mme Pesenti occupe par ailleurs la mission de coordonnatrice du REP Romé de l'Isle. ½ décharge est allouée (lundi et vendredi).

2. Résultat des élections des représentants de parents d'élèves : rôle des représentants, attributions du conseil d'école.

*date du scrutin : vendredi 9 octobre 2020, 7 parents candidats, 147 électeurs inscrits, 97 votants (65,99 % de participation), presque 36% des suffrages sont blancs ou nuls. Ce qui est très important et nous questionne sur la façon de transmettre les informations et les consignes "matérielles" de vote. Beaucoup de bulletins sont annotés, les enveloppes non signées ou pas sur la bonne enveloppe. Nous réfléchissons à une façon de procéder qui permette d'améliorer la clarté des consignes matérielles pour les élections.

Les parents élus ont une grande importance pour la vie de l'école : ils participent à la vie de l'école et facilitent les relations entre les familles et l'équipe enseignante. Ils donnent leur avis, émettent des suggestions et participent à l'organisation de la vie de l'école.

Les représentants sont élus avec 100% des voix. Un grand merci aux parents et à Mmes Gamet et Bouthiaux, qui sont venus aider pour la préparation du matériel ou pour le dépouillement.

=> l'idée d'une vidéo-tuto à diffuser par mail ou sur le blog de l'école pourrait être une solution.

*Rappel de la composition du conseil d'école : participants de droit : mairie, DDEN, enseignants, un membre du RASED, représentants de parents, Mme l'IEN, et invités si besoin (médecin scolaire, infirmière scolaire, AESH, représentants associatifs ou de services extérieurs).

Présidé par la directrice, constitué pour une année. Au moins 3 réunions/an, il peut être réuni de manière extraordinaire sur l'initiative du maire, de la directrice ou de 2/3 des membres de droit.

Chaque conseil donne lieu à un compte-rendu, diffusé à tous les participants, affiché dans le hall de l'école et consultable sur le Blog de l'école.

*Rappel du rôle des représentants de parents (voir docs distribués : attributions et décret du 31/08/06).

*L'horaire à 17h convient-il à tous ? : OUI, ok pour 17h.

3. Bilan de la rentrée et organisation de l'année scolaire

*effectifs : 96 élèves à ce jour. (contre 102 l'an dernier).

	CP (G)	CP (D)	CE1-CE2	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs hors ULIS	9	9	15	15	20	18	86
Effectifs total	9	8	15	18	23	22	10

- Cette année le nombre d'élèves relevant de la MDPH accueillis à l'école : 10 dans le dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) et 8 scolarisés dans les classes ordinaires, pour certains accompagnés par une AESH, pour d'autres en attente de notification (4 élèves en attente de notification actuellement). Si on compte tous les élèves actuellement porteurs d'un PPS ou en attente de notification MDPH, on arrive à un total de 22 élèves sur l'école, soit presque 1/4 de l'effectif total.

- 8 AESH travaillent à l'école et font pleinement partie de l'équipe pédagogique au-delà même de l'élève pour lequel elles sont nommées. Elles participent aux réunions d'équipes, aux conseils de maîtres, de cycles, aux équipes de suivi de scolarité.

- **L'année prochaine** : 18 départs de CM2, arrivée de 16 CP (au mieux) : l'effectif prévu donc de 84 élèves (hors ULIS). Inquiétude de l'équipe quant à une fermeture possible ou une suppression de poste au vu des effectifs prévus hors ULIS:

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16 (dédoublément ?)	18	10	20	20

*Concernant l'année 2019/2020, voici les taux de fréquentation annuels par classe:

CP	CE1 (D)	CE1(S)	CE2	CM1	CM2	ULIS
92%	93,3%	95,2%	94,76%	96 %	95,5%	93,2%

Pas d'incident à déplorer cette année concernant des départs anticipés ou des retours différés de vacances.

*organisation des rencontres parents/enseignants pour cette année scolaire

- *Le jour de la rentrée* : accueil dans la cour avec les informations principales, dans le respect des gestes-barrières.

- *Chaque enseignant en début d'année scolaire* : elles ont eu lieu cette année le lundi 14 septembre à 16h30, avec la même organisation que l'an dernier : Les parents ont participé à une réunion collective avec Mme Pesenti (30 minutes) en extérieur, puis ont ensuite rejoint la classe de leur enfant pour une rencontre avec l'enseignant(e).

Ces réunions permettent de faire connaissance, s'impliquer dans le suivi des enfants, avoir des indications sur la façon dont chacun peut aider son enfant à la maison, s'informer sur les programmes officiels... et de montrer à son enfant l'importance que ses parents accordent à l'école.

- Il peut également y avoir des *rencontres à la demande* (prendre rendez-vous par téléphone ou dans le cahier de liaison vert).

- Un temps de rencontre individuel pour restituer les résultats des *évaluations nationales* (CP et CE1) ont été organisés pour les élèves concernés.

- Certains *projets de classe* donnent lieu, en cours d'année à des échanges et rencontres avec les parents.
- Chaque élève a également un *cahier de liaison* qui reste l'élément essentiel permettant le lien école / famille.
- Il existe des réunions particulières pour les élèves bénéficiant d'un *Projet Personnalisé de Scolarisation* (pour faire le point, faire savoir ce qui est mis en place, rencontrer tous les partenaires, fixer de nouveaux objectifs, proposer de modifier l'orientation) ; ces réunions sont organisées et menées par les enseignantes référentes Mmes Maurice-Chemin et Humbert.
- Les réunions PPRE (équipes éducatives) auront lieu en période 2 pour les élèves pour lesquels les compétences de leur niveau de scolarisation risquent de ne pas être maîtrisées : elles permettent de faire le point sur les réussites, difficultés et besoins de chaque élève, des aides déjà en place, de définir les nouvelles aides à apporter si nécessaire et donc d'adapter le mieux possible les objectifs aux besoins de chaque élève, en présence de tous les partenaires (Rased, traductrices, orthophonistes, CMP, CMPP, CADA...). Ces réunions ont déjà commencé. Nous essayons de les grouper le lundi après-midi pour l'instant ou après les horaires d'école.

*L'enseignement des langues

- Chaque enseignant pratique l'anglais dans sa classe.
- EILE : les cours EILE n'ont pas encore pu démarrer comme indiqué ci-dessus.

Ils devraient avoir lieu le mardi soir de 16h30 à 18h en salles 11 et 12.

*le règlement intérieur de l'école

Comme chaque année il a été distribué pour lecture et signature à tous les parents, associé à la charte de la laïcité. Il comporte toutes les informations relatives au fonctionnement quotidien de l'école. C'est le document auquel nous nous référons toujours lorsqu'un élève doit être, de par ses agissements, sanctionné. Les familles sont tenues de le respecter aussi.

Pas de changement dans le règlement cette année.

Vote du RI de l'école = OUI à l'unanimité

Vote pour l'organisation des prochaines élections de représentants : uniquement par correspondance ?
Ou avec l'ouverture d'un bureau de vote ? = OUI pour le vote par correspondance.

4. Le Réseau d'Éducation Prioritaire Romé de l'Isle

L'école Moïse Lévy fait partie du Réseau d'Education Prioritaire Romé de L'Isle. A ce titre des dotations supplémentaires sont attribuées par l'Etat mais aussi par la Ville de Gray.

L'appartenance au « label » **Education Prioritaire** est liée au calcul d'un indice social : pourcentage d'élèves issus de catégorie socioprofessionnelles défavorisées, taux de boursier (collège), pourcentage d'élèves avec un an de retard à l'entrée en 6ème, pourcentage d'élèves issus du Quartier Prioritaire Politique de la Ville.

Ainsi le Réseau d'Education Prioritaire est étroitement lié au Programme de Réussite Educative de la Ville de Gray, l'un n'allant pas sans l'autre tant dans ses objectifs que dans sa dotation.

***Le Projet de Réseau :**

Le projet de réseau entre dans sa 6ème année de fonctionnement. Il y a de nouveaux responsables du pilotage. Au collège le principal a changé : M. Cuenot.

Mme Pesenti a toujours la coordination du réseau.

Pour mémoire, les axes de travail retenus au sein du réseau sont les suivants :

- ☞ Faciliter les acquisitions et les connaissances fondamentales en particulier celles de la langue écrite et orale
- ☞ Favoriser un climat scolaire propice aux apprentissages et au vivre ensemble.

œ Développer la coéducation pour améliorer avec les familles et les partenaires la réussite des élèves.

L'école Moïse Lévy travaillera spécifiquement ses 3 axes à travers plusieurs actions (reconduction des actions 2019-2020) :

L'utilisation des salles informatiques du Collège, Dispositif Coup de Pouce Lecture, Projet musique, Création d'une médiathèque...

Par ailleurs, l'école s'engagera dans des actions collectives avec le Collège et la maternelle cette année : *travail commun sur le livre, les petits-déjeuners inter-degré, ouverture de l'école aux parents en partenariat avec Aami70 à destination des parents immigrés nouvellement arrivés*

***La Politique de la Ville :**

L'école peut bénéficier de financement dans le cadre de la Politique de la Ville. Le Dispositif Coup de Pouce Lecture se voit attribué chaque année une enveloppe par le CGET.

Par ailleurs un budget municipal supplémentaire de 2000€ est alloué aux 3 établissements du réseau. La répartition se fait au prorata du nombre d'élèves issus du quartier Politique de la Ville Prioritaire.

5. Les projets pour l'année en cours 2020-2021 :

Projets habituels des classes : reconduits ou annulés en raison du contexte sanitaire :

Les projets de l'école sont rendus possibles par le crédit animation de la Ville de Gray. (1428€, versés cette année.)

L'ASEP Moïse Lévy, par ses actions régulières dans l'année, permet d'abonder ce budget. Une AG a eu lieu le 15 octobre dernier. (Le CR est consultable sur le blog de l'école). Il a été difficile d'envisager les actions habituelles dans le contexte actuel. Nous avons dû annuler le goûter de rentrée. La kermesse ou les ventes de gâteaux sont inenvisageables pour l'instant. Une vente de photos aura lieu d'ici la fin 2020.

D'autres actions sont déjà à l'étude : tombola, objets dérivés des photos...

Mme Céline Gautrot est toujours présidente. Mme Gamet devient secrétaire suite au départ de Mme Bonnin, Mme Pesenti reste trésorière).

- Adhésion à l'USEP : l'école s'est affiliée cette année. Les rencontres sportives inter-école sont malheureusement impossibles à l'heure actuelle, où nous devons éviter le brassage. Les sorties d'une classe, en extérieur sont possibles. A voir si la situation évolue dans les semaines à venir.

- les récré-surprises : nous espérons pouvoir reconduire le projet dès que nous pourrons à nouveau se faire rencontrer plusieurs classes.

- Prix des Incorruptibles et école des Loisirs :

Les Incorruptibles : c'est un prix littéraire à partir d'une sélection de livres adaptés à chaque classe que les enfants lisent et ils votent ensuite pour leur livre préféré. C'est un prix national. Cette année, seuls les 2 classes de CP ont adhéré à ce projet.

Les autres classes se sont elles abonnées à des publications de livres de *l'école des Loisirs*. Chaque classe reçoit un livre de littérature de jeunesse par mois, adapté à l'âge des élèves.

Notons que ces abonnements sont financés à hauteur de 400€ pour l'école, chaque année par les fonds mairie.

- Silence on lit : temps de lecture commun à l'ensemble de l'école, enfants et adultes. Souvent le vendredi après midi après la récréation.

- Nous avons aussi prévu de continuer à collaborer avec le Cinémavia pour des séances de cinéma (programmation faite avec P. Calvat, autour d'une thématique choisie par l'équipe : cette année le voyage): 3 films : un film commun et 1 film par cycle. En suspens pour l'instant, nous espérons pouvoir

reconduire ce projet dès que la situation sanitaire le permettra.

- Projet 100% chorale : pour les classes de CE2 et de CM2 et une autre classe de CM2 de l'école E. Bour. L'idée est de mettre en place du chant choral de façon plus systématique dans les classes. Nous bénéficierons d'interventions d'un musicien de l'école de musique ainsi que d'interventions d'un chœur professionnel (AEDES, basé à Paris) pour apprendre des chants. Cela doit commencer en janvier dans les classes concernés et se terminer en fin d'année par une restitution au théâtre. Espérons que ce projet puisse aboutir dans les meilleures conditions. Il s'agit d'une chance assez extraordinaire pour les élèves de travailler avec des artistes reconnus dans tout le pays. C'est un projet ambitieux, soutenus par de nombreux partenaires comme la DRAC, Canopé, la ville de Gray, la Cité de la Voix...

- Poursuite du blog d'école :

Une demande d'autorisation auprès des familles a été faite pour être conforme au respect de la liberté de chacun à être exposé ou non sur internet. Une immense majorité de familles autorise l'école à y afficher les productions des élèves ainsi que leur photo dans le cadre de restitution de travaux. Les familles qui ne le souhaitent pas verront leur enfant flouté ou recouvert d'une pastille noire.

Chaque classe poste des articles au cours de l'année, à consulter régulièrement.

Rappel : le blog a un double objectif :

- Offrir un nouveau support de production pour les élèves qui participent à la création des articles, produisent les écrits en utilisant parfois aussi l'outil informatique.

- Utiliser un nouvel outil de communication avec les familles pour diffuser des informations institutionnelles mais également mettre en valeur les productions de leurs enfants.

Il est consultable à l'adresse suivante : <http://elem-moise-levy-gray.ac-besancon.fr>

Des liens vers les partenaires de l'école apparaissent également.

- Evaluations diagnostiques de rentrée au CP et au CE1.

Ce sont des évaluations nationales qui ont permis de faire un point précis sur les acquisitions des élèves et sur les besoins de remédiation à apporter dès le début d'année. Les familles vont être destinataires des livrets ainsi que de l'appréciation. Des réunions avec le RASED, et les 2 enseignantes de la classe ont permis d'activer des leviers pour venir en aide aux élèves présentant des fragilités en ce début d'année. Les familles concernées ont été rencontrées individuellement.

Il est à noter que des évaluations diagnostiques ont toujours été proposées aux élèves entrant au CP (comme dans l'ensemble des classes). De fait, les habitudes de l'école quand à la rapide prise en compte de difficultés éventuelles n'ont pas été chamboulées par l'utilisation de ce nouvel outil.

- intervention prévue ce vendredi 6/11 de M. Gemme, dans le cadre du Salon du livre de Gray a été malheureusement annulée, comme le Salon.

- Liaison grande section / CP avec diverses rencontres tout au long de l'année, en suspens pour l'instant.

- Cycle piscine : a pu commencer pour les classes de CM1, CM2 et ULIS. En ce moment en alternance, une semaine sur deux, pour respecter le protocole et les consignes limitant le brassage.

- Projet classe découverte à Rochejean : annulé. Nous avons demandé le remboursement de l'acompte versé l'an dernier (1255€). Pas possible d'organiser de sortie avec nuitée dans le contexte actuel.

- Début de l'EPS au gymnase pour les CP

- Concerts Voix-là, prévus début décembre au théâtre = annulés. Cependant, les ateliers prévus avec les artistes pourront sans doute avoir lieu quand même dans les classes.

6. Le point sur les travaux et la sécurité à l'école

- Le PPMS de l'école a été mis à jour : avec un document concernant les risques majeurs (l'école est principalement exposée aux séismes, aux tempêtes et aux risques chimiques) et un document concernant les attentats-intrusion avec les conduites à tenir. Sur les 2 issues de secours de l'école, une n'est pas équipée de poussoir. Elle doit être maintenue fermée lors des confinements mais du coup, ne permet plus l'évacuation en cas d'incendie. Un courrier a été adressé à M. le Maire en ce sens l'année dernière. Les services techniques sont venus prendre des mesures. Des travaux sont-ils prévus ?

- Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le mardi 15/09, permettant à toutes les personnes présentes dans les locaux de sortir dans le calme et en toute sécurité.

- Un exercice d'alerte attentat-intrusion académique sera réalisé début décembre, dont le scénario et les modalités d'évacuation/ou confinement seront précisés par le rectorat. Personne ne sait quand il interviendra. La directrice sera prévenue par SMS et déclenchera l'alerte PPMS. L'option retenue ne sera pas le confinement, comme l'an passé. En raison des distanciations à respecter, ce sera plutôt une évacuation. Les élèves seront prévenus de l'exercice.

- D'autres exercices seront posés en cours d'année.

- Merci à la mairie pour tous les travaux effectués cet été dans les salles 7 et 8 : changements de tableau, déplacement du vidéoprojecteur, réparation informatique ainsi que le débarrasage du matériel stocké dans le préau. Les équipes se montrent à l'écoute et toujours disponibles pour l'école et c'est très appréciable .

- Point sur le protocole sanitaire mis en place à l'école :

Un grand merci à la mairie et aux services techniques pour tous les travaux effectués ces derniers mois dans l'école et qui ont permis de meilleures conditions d'hygiène pour les élèves : installation de distributeurs de savon en nombre, de distributeurs d'essuie-main papier, mise en place d'un placard sécurisé pour stocker les produits, renouvellement des produits nécessaires (gel HA, essuie-mains, produits de nettoyage...).

Merci également aux deux personnels d'entretien qui font un travail formidable au quotidien dans l'école. (L'un d'eux a d'ailleurs pu être remplacé suite à un arrêt maladie), sans qui la sécurité sanitaire des élèves et des personnels ne pourrait pas être aussi bien assurée. Bravo et merci à eux.

Concernant le protocole sanitaire, le principal changement bien sûr depuis cette reprise du 2/11:

- c'est le port du masque pour tous les élèves, du CP au CM2. Il est très bien respecté. Merci aux parents qui jouent le jeu depuis déjà deux semaines. Les élèves s'habituent et s'adaptent mais ce n'est pas simple. Ils sont tenus de le garder, en classe, en récréation et peuvent l'ôter (ranger dans un petit sac prévu à cet effet) pendant l'activité sportive ou à la cantine. Les enfants font au mieux, nous les y aidons. L'infirmière du collège, Mme Jarlaud passera ce jeudi dans les classes pour redonner quelques conseils par rapport au masque. Nous avons également acheté à l'école deux boîtes de masques de secours, pour les élèves qui l'oublent, qui le détériorent ou le salissent.

- L'autre élément essentiel est la limitation du brassage entre les classes : les élèves ne sont plus mélangés, ni à l'accueil, ni pendant les récréations. Les temps d'accueil ont été supprimés, chaque classe entre directement par deux portails différents, pour se laver les mains (les CM1 et les CM2 utilisent du GHA) puis aller en classe.

Les récréations ont été échelonnées de façon à séparer chaque classe et à éviter à la fois les croisements ou les regroupements dans les sanitaires. Nous avons la chance à l'école de pouvoir mettre en place ces mesures assez aisément grâce aux installations sanitaires, à nos petits effectifs et à une mobilisation forte de toute l'équipe qui a essayé de trouver des solutions et de s'adapter au mieux.

- Le lavage des mains est un autre élément qui a été renforcé avec ce protocole du 30/10. Les élèves se lavent les mains 6 fois par jour.

- L'aération des locaux doit se faire au moins toutes les deux heures.

- Le nettoyage des locaux est aussi très précis : *"Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour"*.

- Au niveau du matériel, les objets partagés doivent être désinfectés régulièrement ou isolés pour éviter les contaminations (livres de bibliothèque, matériel de sport...). Les jouets proposés en récréation sont aussi séparés, une caisse par classe.

Pour information, une version synthétique du protocole, a été transmise aux familles et est consultable sur le blog de l'école.

M. Kayag : questionnement autour de l'application possible d'un protocole identique à celui des lycées. L'équipe enseignante explique qu'il n'est pas question pour l'instant de mettre en place de l'enseignement à distance ou de faire venir les élèves en demi-groupe. Nous poursuivons l'accueil de tous les élèves comme à l'accoutumée, en espérant que cela continue ainsi.

Question sur les motivations de la grève pour les enseignants de ce mardi 10/11. Est-ce en rapport avec le contexte sanitaire ? L'équipe explique qu'il s'agissait avant tout justement d'afficher la volonté d'accueillir les élèves dans les écoles avec les meilleures conditions possibles.

Que se passe-t-il en cas de cas positif dans une classe ? La directrice avertit l'inspection et le médecin scolaire. A l'heure actuelle, les élèves ou les adultes de la classe ne sont pas considérés comme cas contact. En revanche, l'école avertit les parents de la classe concernée. Si le nombre de cas est plus important (à partir de 3 cas), d'autres mesures plus strictes sont prises, comme la fermeture éventuelle de la classe.

Mme Ferrand, inspectrice de l'EN, félicite l'équipe pour sa mobilisation et pour sa collaboration efficace avec la municipalité.

7. Questions diverses

néant

La séance est levée à 18h45,

Date de la prochaine réunion : mardi 23 février 2021 à 17h

(pas de secrétaire de séance)

La directrice de l'école, Mme Pesenti

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pesenti', with a horizontal line underneath.